

Musicien ingénieur du son

RNCP36800 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Grade_Master — Diplôme conférant le grade de Master
Code(s) NSF	323, 133f
Formacode(s)	46236, 45073
Code(s) ROME	L1508, L1302, L1304, L1202, L1507
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE PARIS · SIRET : 19753495100037

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification valide l'acquisition des compétences attendues à l'issue de la formation supérieure aux métiers du son au Conservatoire de Paris. L'enjeu de la certification est de transmettre à de futurs professionnels du son des compétences de haut niveau à la fois musicales, scientifiques et techniques. La formation permettant l'obtention de la certification s'organise autour de trois axes proposant :

- Une formation musicale approfondie ;
- Une formation technique et scientifique dans les secteurs de la production d'enregistrement, de la création, de la diffusion musicale et sonore et de la recherche ;
- Une formation pratique de haut niveau.

Les acquisitions comprennent la maîtrise des connaissances, savoirs et savoir-faire pour les disciplines scientifiques spécialisées suivantes : perception sonore, traitement du signal, acoustique et sonorisation. Elles comprennent également les compétences permettant d'assumer la responsabilité technique et artistique de projets de création, de production et de diffusion ; de spécifier les moyens techniques à mettre en œuvre pour leur réalisation, et de guider les musiciens dans leur travail au plan artistique, le cas échéant, contribuer à l'élaboration du contenu artistique des projets.

Le grade universitaire atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire et sanctionne une formation adossée aux connaissances les plus avancées au niveau de qualification considéré.

ACTIVITÉS VISÉES

Dans les domaines de la production musicale et sonore, du spectacle vivant et de la création musicale et sonore :

Conception de projets de sonorisation adaptée aux besoins artistiques, aux contraintes techniques et réglementaires

Direction artistique ou réalisation et mixage

Choix de l'équipement adapté et contrôle de son montage et de sa mise en service

Réalisation des balances et du mixage avant la représentation

Gestion du mixage en musique et design sonore pendant la représentation ou pendant l'enregistrement

Utilisation des techniques de sonorisation, d'informatique musicale et de design sonore

Coordination de l'équipe technique chargée du son

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

Mettre en œuvre les connaissances universelles, aussi bien musicales, techniques ou scientifiques propres aux métiers de musicien ingénieur du son dans une vision globale du spectacle vivant ou de l'enregistrement :

Se doter d'une vision globale du spectacle

Planifier le travail artistique en lien avec les partenaires

Prendre en compte les demandes et attentes des différents acteurs (artiste, directeur artistique, scénographe, producteur, prestataire, client, etc.)

Vérifier leur faisabilité au regard des contraintes techniques et de l'environnement scénique et scénographique

Encadrer une équipe technique

Diriger sur le plan artistique une séance d'enregistrement et tous les aspects techniques et artistiques de la prise de son :

Concevoir un projet de sonorisation adaptée aux besoins artistiques et aux contraintes techniques

Proposer et négocier, au besoin, des modifications et/ou des solutions alternatives

Valider le projet avec l'artiste, la production et les autres corps de métiers

Rédiger la fiche technique de sonorisation avec le régisseur son

Mixer selon la conduite son et en s'adaptant à l'exécution des œuvres

Contrôler la qualité technique et artistique du son et effectuer les réglages nécessaires

S'adapter aux différentes réalités professionnelles du métier et aux évolutions des métiers, assurer une veille technologique :

Mener une recherche d'ordre scientifique et/ou artistique en s'appuyant sur des méthodes et normes appropriées

Etablir (ou faire établir) la liste du matériel nécessaire

Négocier et valider des équivalences de matériels en cas de besoin

Adapter le mixage à la situation, aux imprévus, aux demandes des musiciens et aux réglementations en matière de niveau sonore

Participer au débriefing en vue de l'amélioration de la qualité du spectacle
 Mettre en œuvre des connaissances et savoirs des domaines scientifiques appliqués (technologies audio, traitement du signal, acoustique, nouvelles technologies...) :
 Rappeler les mémoires et réglages des balances
 Ajuster les réglages aux conditions de démarrage (température, hygrométrie...)
 S'informer à partir de tous les systèmes et sources d'information
 Fréquenter des lieux d'échanges professionnels et d'innovation
 S'informer des tendances du marché
 Repérer les besoins nouveaux et les opportunités d'innovation
 Suivre les évolutions du matériel (technologie, techniques d'utilisation)
 Contribuer à la mise au point de nouveaux matériels
 S'informer sur ses droits et obligations en matière de droit du travail

Blocs de compétences

RNCP36800BC01 — Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont les suivantes : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin

d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

La procédure d'obtention du diplôme par la validation des acquis de l'expérience se déroule en deux étapes : la phase de recevabilité permet de vérifier que les candidats remplissent les conditions légales d'accès. La phase de validation consiste en la rédaction d'un dossier déposé en ligne et en un entretien devant un jury composé de la directrice du Conservatoire ou de son représentant, d'un représentant des employeurs et d'un représentant des employés ainsi que d'un examinateur spécialisé nommé par la directrice du Conservatoire.

RNCP36800BC02 — Produire et mobiliser des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont les suivantes : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin

d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

La procédure d'obtention du diplôme par la validation des acquis de l'expérience se déroule en deux étapes : la phase de recevabilité permet de vérifier que les candidats remplissent les conditions légales d'accès. La phase de validation consiste en la rédaction d'un dossier déposé en ligne et en un entretien devant un jury composé de la directrice du Conservatoire ou de son représentant, d'un représentant des employeurs et d'un représentant des employés ainsi que d'un examinateur spécialisé nommé par la directrice du Conservatoire.

RNCP36800BC03 — Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont les suivantes : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin

d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

La procédure d'obtention du diplôme par la validation des acquis de l'expérience se déroule en deux étapes : la phase de recevabilité permet de vérifier que les candidats remplissent les conditions légales d'accès. La phase de validation consiste en la rédaction d'un dossier déposé en ligne et en un entretien devant un jury composé de la directrice du Conservatoire ou de son représentant, d'un représentant des employeurs et d'un représentant des employés ainsi que d'un examinateur spécialisé nommé par la directrice du Conservatoire.

RNCP36800BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont les suivantes : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin

d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

La procédure d'obtention du diplôme par la validation des acquis de l'expérience se déroule en deux étapes : la phase de recevabilité permet de vérifier que les candidats remplissent les conditions légales d'accès. La phase de validation consiste en la rédaction d'un dossier déposé en ligne et en un entretien devant un jury composé de la directrice du Conservatoire ou de son représentant, d'un représentant des employeurs et d'un représentant des employés ainsi que d'un examinateur spécialisé nommé par la directrice du Conservatoire.

RNCP36800BC05 — Concevoir, réaliser et diriger un projet de sonorisation en live ou dans le cadre d'un enregistrement

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les connaissances universelles, aussi bien musicales, techniques ou scientifiques propres aux métiers de musicien ingénieur du son dans une vision globale du spectacle vivant ou de l'enregistrement :

Se doter d'une vision globale du spectacle

Planifier le travail artistique en lien avec les partenaires

Prendre en compte les demandes et attentes des différents acteurs (artiste, directeur artistique, scénographe, producteur, prestataire, client, etc.)

Vérifier leur faisabilité au regard des contraintes techniques et de l'environnement scénique et scénographique

Etablir (ou faire établir) la liste du matériel nécessaire

Négocier et valider des équivalences de matériels en cas de besoin

Encadrer une équipe technique

Diriger sur le plan artistique une séance d'enregistrement et tous les aspects techniques et artistiques de la prise de son :

Concevoir un projet de sonorisation adapté aux besoins artistiques et aux contraintes techniques
 Proposer et négocier, au besoin, des modifications et/ou des solutions alternatives
 Valider le projet avec l'artiste, la production et les autres corps de métiers
 Rédiger la fiche technique de sonorisation avec le régisseur son
 Mixer selon la conduite son et en s'adaptant à l'exécution des œuvres
 Adapter le mixage à la situation, aux imprévus, aux demandes des musiciens et aux réglementations en matière de niveau sonore
 Contrôler la qualité technique et artistique du son et effectuer les réglages nécessaires
 Participer au débriefing en vue de l'amélioration de la qualité du spectacle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'ensemble des disciplines est validé soit par contrôle continu, soit par examen de certificat, soit par attestation. A l'issue des deux premières années, sont décernés des certificats avec ou sans mention ou des attestations.

Le Diplôme de Musicien-ingénieur du son valant grade de Master est décerné à l'élève lorsqu'il a obtenu l'ensemble des certificats et attestations requis dans le cursus.

Pour les deux premières années les disciplines musicales et scientifiques font l'examen d'examens de contrôle. Pour les deux années suivantes, les disciplines principales, les enseignements complémentaires et de spécialisation sont évaluées par la réalisation de projets (de production et de recherche) et le cas échéant par une soutenance orale. Le stage obligatoire en dernière année est évalué à partir de la réalisation des missions effectivement confiées à l'étudiant et par la rédaction d'un rapport.

La procédure d'obtention du diplôme par la validation des acquis de l'expérience se déroule en deux étapes : la phase de recevabilité permet de vérifier que les candidats remplissent les conditions légales d'accès. La phase de validation consiste en la rédaction d'un dossier déposé en ligne et en un entretien devant un jury composé de la directrice du Conservatoire ou de son représentant, d'un représentant des employeurs et d'un représentant des employés ainsi que d'un examinateur spécialisé nommé par la directrice du Conservatoire. Le candidat est évalué sur l'examen de son dossier déposé en ligne et l'entretien devant le jury.

Chaque ensemble d'enseignements possède une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

RNCP36800BC06 — Assurer une veille sur les processus, matériels, techniques et réglementation

LISTE DE COMPÉTENCES

S'adapter aux différentes réalités professionnelles du métier et aux évolutions des métiers, assurer une veille technologique :

Mener une recherche d'ordre scientifique et/ou artistique en s'appuyant sur des méthodes et normes appropriées

Utiliser des connaissances et savoirs des domaines scientifiques appliqués (technologies audio, traitement du signal, acoustique, nouvelles technologies...) :

Rappeler les mémoires et réglages des balances

Ajuster les réglages aux conditions de démarrage (température, hygrométrie...)

S'informer à partir de tous les systèmes et sources d'information

Fréquenter des lieux d'échanges professionnels et d'innovation

S'informer des tendances du marché

Repérer les besoins nouveaux et les opportunités d'innovation

Suivre les évolutions du matériel (technologie, techniques d'utilisation)

Contribuer à la mise au point de nouveaux matériels

S'informer sur ses droits et obligations en matière de droit du travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'ensemble des disciplines est validé soit par contrôle continu, soit par examen de certificat, soit par attestation. A l'issue des deux premières années, sont décernés des certificats avec ou sans mention ou des attestations.

Le Diplôme de Musicien-ingénieur du son valant grade de Master est décerné à l'élève lorsqu'il a obtenu l'ensemble des certificats et attestations requis dans le cursus.

Pour les deux premières années les disciplines musicales et scientifiques font l'examen d'examens de contrôle. Pour les deux années suivantes, les disciplines principales, les enseignements complémentaires et de spécialisation sont évaluées par la réalisation de projets (de production et de recherche) et le cas échéant par une soutenance orale. Le stage obligatoire en dernière année est évalué à partir de la réalisation des missions effectivement confiées à

l'étudiant et par la rédaction d'un rapport.

La procédure d'obtention du diplôme par la validation des acquis de l'expérience se déroule en deux étapes : la phase de recevabilité permet de vérifier que les candidats remplissent les conditions légales d'accès. La phase de validation consiste en la rédaction d'un dossier déposé en ligne et en un entretien devant un jury composé de la directrice du Conservatoire ou de son représentant, d'un représentant des employeurs et d'un représentant des employés ainsi que d'un examinateur spécialisé nommé par la directrice du Conservatoire. Le candidat est évalué sur l'examen de son dossier déposé en ligne et l'entretien devant le jury.

Chaque ensemble d'enseignements possède une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

90.01 Spectacle vivant

59.20 Enregistrement sonore et édition musicale

85.52 Enseignement culturel

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chargé d'assurer la qualité artistique et technique de la sonorisation d'un spectacle, le diplômé de la formation supérieure aux métiers du son est un professionnel du spectacle hautement qualifié.

Il peut exercer son activité en contrat à durée indéterminée, ou à durée déterminée (CDD d'usage) dans tous les domaines de la production de spectacle vivant ou dans l'enregistrement et l'édition phonographique.

L'ingénieur de sonorisation peut exercer ses fonctions sous le contrôle direct du régisseur général, du directeur technique et/ou du chef d'entreprise (prestataire, entrepreneur du spectacle, ...).

Assistant / Assistante son ; Assistant chef opérateur / Assistante chef opératrice son ; Backliner ; Chef opérateur / opératrice du son ; Concepteur / Conceptrice son ; Ingénieur / Ingénieure du son ; Monteur / Monteuse son ; Opérateur/ Opératrice du son ; Opérateur / Opératrice prise de son ; Perchiste ; Perchman / Perchwoman ; Preneur / Preneuse de son ; Pupitreux / Pupitreuse son ; Régisseur / Régisseuse du son ; Sonorisateur / Sonorisatrice ; Sound designer / Designer sonore ; Technicien / Technicienne du son ; Technicien réalisateur / Technicienne réalisatrice radio.

Après réussite aux concours de la Fonction Publique Territoriale et recrutement par un établissement d'enseignement artistique classé par l'Etat : Métiers de l'enseignement : Adjoint/Adjointe d'enseignement musical de conservatoire de musique, de danse et/ou d'art dramatique classés par l'état ; Professeur/Professeure d'enseignement artistique de conservatoire de musique, de danse et/ou d'art dramatique classés par l'état ; Professeur/Professeure d'éducation musicale ;

après cinq années d'expérience : Inspecteur/Inspectrice de la musique.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 110 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)

Projets de recrutement (BMO 2026)	79 855
Jugés difficiles à recruter	7 %
Emplois saisonniers	30 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le directeur du Conservatoire ou son représentant + 4 personnes extérieures nommées par lui.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le directeur du Conservatoire ou son représentant + 2 personnes extérieures nommées par lui et un examinateur spécialisé.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 260 €
Selon la branche	7 000 € – 11 044 €
Prise en charge	Branches concernées
9 260 €	Valeur par défaut · 208 branches
11 044 €	CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)
7 697 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2025
-------------------------------------	------------

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	4	1	87 %	—
2020	8	0	87 %	—
2019	8	0	87 %	87 %
2018	8	0	100 %	100 %
2017	8	1	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP41276

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36800/>